Cours 4

Matière : linguistique et enseignement

Niveau : SDL1

Enseignante : ABDOU Fatima

Diachronie et Synchronie

7.1. La linguistique diachronique

Dans la linguistique diachronique, on étudie la langue dans son évolution. Pour F. de Saussure, l’étude diachronique est une explication historique du système linguistique et des changements que subissent les signes d’une époque à une autre. La diachronie recherche ces changements et les situent dans le temps. Cependant, il faut les analyser dans leur système tel qu’il a fonctionné à une époque précise, on passe ainsi à l’étude synchronique. 7.2. La linguistique synchronique. Dans la linguistique synchronique, on étudie la langue à un moment donné de l’histoire. Autrement dit, l’évolution de la langue à travers le temps n’est pas prise en compte, ainsi, la langue est considérée comme un système en soi. Selon Saussure, le passé n’a pas d’importance pour la compréhension du système linguistique vu que les locuteurs ne connaissent pas en général l’histoire de leur langue, il insiste sur le fait que la langue doit être étudiée en elle-même et pour elle-même.

8. Les rapports syntagmatiques et paradigmatiques

Les linguistes de l’école de Prague ont développé la théorie saussurienne qui considère la langue comme un système d’unités. Celles-ci sont liées les unes aux autres selon des règles qui reposent sur deux axes différents:

L’axe syntagmatique et l’axe paradigmatique.

8.1. Les rapports syntagmatiques

Ils sont dits aussi rapports in praesentia. Ils se fondent sur le processus de combinaison. Ce sont des rapports de successivité et de contigüité qu’entretiennent les unités dans la chaine parlée. L’analyse du rapport syntagmatique se base sur la notion de distribution, c’est-à-dire l’ensemble des environnements où les unités peuvent apparaitre dans la chaine parlée. Etudier l’environnement d’une unité c’est étudier les éléments qui la précèdent et la suivent ainsi que l’ordre dans lequel ils sont dans l’énoncé, la structure de ce dernier est une suite de positions qui ne peuvent être occupées que par certaines unités, de ce fait, il y a des combinaisons possibles et d’autres impossibles. Les rapports syntagmatiques renvoient au principe de linéarité du signifiant, que cela soit au niveau des phonèmes ou à celui de la phrase e.

Ex 1: Combinons les phonèmes /ↄ/, / ʁ/et / k/:

-/ↄ ʁ k/ orque.

-/ ↄ k ʁ/ocre (couleur jaune-brun ou jaune-rouge de l’argile).

-/ ʁ ↄ k/ rock

-/ ʁ kↄ/ combinaison impossible

.-/ k ʁↄ/ combinaison impossible.

-/ k ↄ ʁ/ corps.

Ex 2: combinons les mots suivants: hier –je –suis –soir –reposé –bien –me.

-Hier soir, je m e suis bien reposé.

-Je m e suis bien reposé hier soir

8.2. Les rapports paradigmatiques

Ils sont dits aussi rapports in absentia. Ils reposent sur le processus de choix ou de sélection. Ce sont des rapports associatifs virtuels qui existent entre les éléments appartenant à la même classe morphosyntaxique ou sémantique. En effet, un élément reçoit sa signification par l’existence d’autres termes qui le délimitent et le contredisent. Le processus de sélection, qui se situe sur l’axe paradigmatique, permet la commutation des éléments entre eux dans les différents énoncés: Dans certaines positions, le choix est possible entre un certain nombre d’unités, ce qui nous permet de définir les différentes classes de ces dernières. Chaque class e représente un paradigme, ce dernier est l’ensemble d’unités qui peuvent se trouver à la même place dans un énoncé. Ex: prenons le terme enseignement: selon F. de Saussure, ce terme est:-du point de vue du radical, en rapport paradigmatique avec enseigner, enseignons, etc.

-du point de vue du suffixe, en rapport paradigmatique avec armement, changement, etc.

-du point de vue sémantique, en rapport paradigmatique avec apprentissage, éducation, etc.